

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1)

**Ordonnance relative à la tenue de deux promotions commerciales
pour l'été 2020**

À la séance ordinaire du 9 mars 2020, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal décrète :

1. À l'occasion de la promotion commerciale de la Société de développement commercial Carrefour Plateau Mont-Royal, il est exceptionnellement permis la fermeture temporaire de boulevards, rues et avenues.
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable sur les tronçons identifiés ci-dessous, aux dates et aux heures mentionnées :

Fermeture temporaire complète sur l'avenue du Mont-Royal Est :

- du jeudi 4 juin 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 7 juin 2020 à 22 h 00, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Fullum;
- du jeudi 20 août 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 23 août 2020 à 22 h 00, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Fullum.

Fermeture temporaire complète sur la rue Chabot :

- du jeudi 4 juin 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 7 juin 2020 à 22 h 00, entre l'avenue du Mont-Royal Est et la rue Généreux;
- du jeudi 20 août 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 23 août 2020 à 22 h 00, entre l'avenue du Mont-Royal Est et la rue Généreux.

Fermeture temporaire complète sur la rue Saint-Hubert :

- du jeudi 4 juin 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 7 juin 2020 à 22 h 00, entre l'avenue du Mont-Royal Est et la rue De Bienville et entre la rue Marie-Anne et l'avenue du Mont-Royal Est;
- du jeudi 20 août 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 23 août 2020 à 22 h 00, entre l'avenue du Mont-Royal Est et la rue De Bienville et entre la rue Marie-Anne et l'avenue du Mont-Royal Est.

Fermeture temporaire complète sur la rue Pontiac :

- du jeudi 4 juin 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 7 juin 2020 à 22 h 00, entre l'avenue du Mont-Royal Est et la rue De Bienville;
- du jeudi 20 août 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 23 août 2020 à 22 h 00, entre l'avenue du Mont-Royal Est et la rue De Bienville.

Fermeture temporaire complète sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville :

- du jeudi 4 juin 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 7 juin 2020 à 22 h 00, entre la rue Marie-Anne et la rue De Varennes;
- du jeudi 20 août 2020 à 7 h 00 jusqu'au dimanche 23 août 2020 à 22 h 00, entre la rue Marie-Anne et la rue De Varennes.

Le secrétaire d'arrondissement,

Le maire d'arrondissement,

M^e Claude Groulx

Luc Rabouin